

La surveillance épidémiologique des 7000 maladies rares : quelles priorités ?

O. Kremp, J. Donadieu, J. Bloch
InVS, Saint-Maurice

Introduction

Le Plan National Maladies Rares (MR) charge l'InVS de la coordination de la surveillance épidémiologique des MR, notamment "d'établir un ordre de priorité des maladies à suivre en termes d'incidence, de prévalence, de gravité, de morbidité, de handicap et de mortalité, en définissant des outils de surveillance épidémiologique adaptés".

La situation des MR est paradoxale : elles sont définies par leur prévalence (moins de 1 patient sur 2 000), alors qu'on connaît mal leurs aspects épidémiologiques.

Près de 7 000 maladies sont répertoriées, recouvrant des situations médicales très différentes, aux conséquences sociales, familiales, éducatives, très diverses.

En France, leur prévalence peut varier d'une dizaine à près de 30 000 patients atteints.

Définition de critères

Élaboration par le groupe de travail d'une première liste de 26 items "ouverts".

Liste proposée aux experts pour validation.

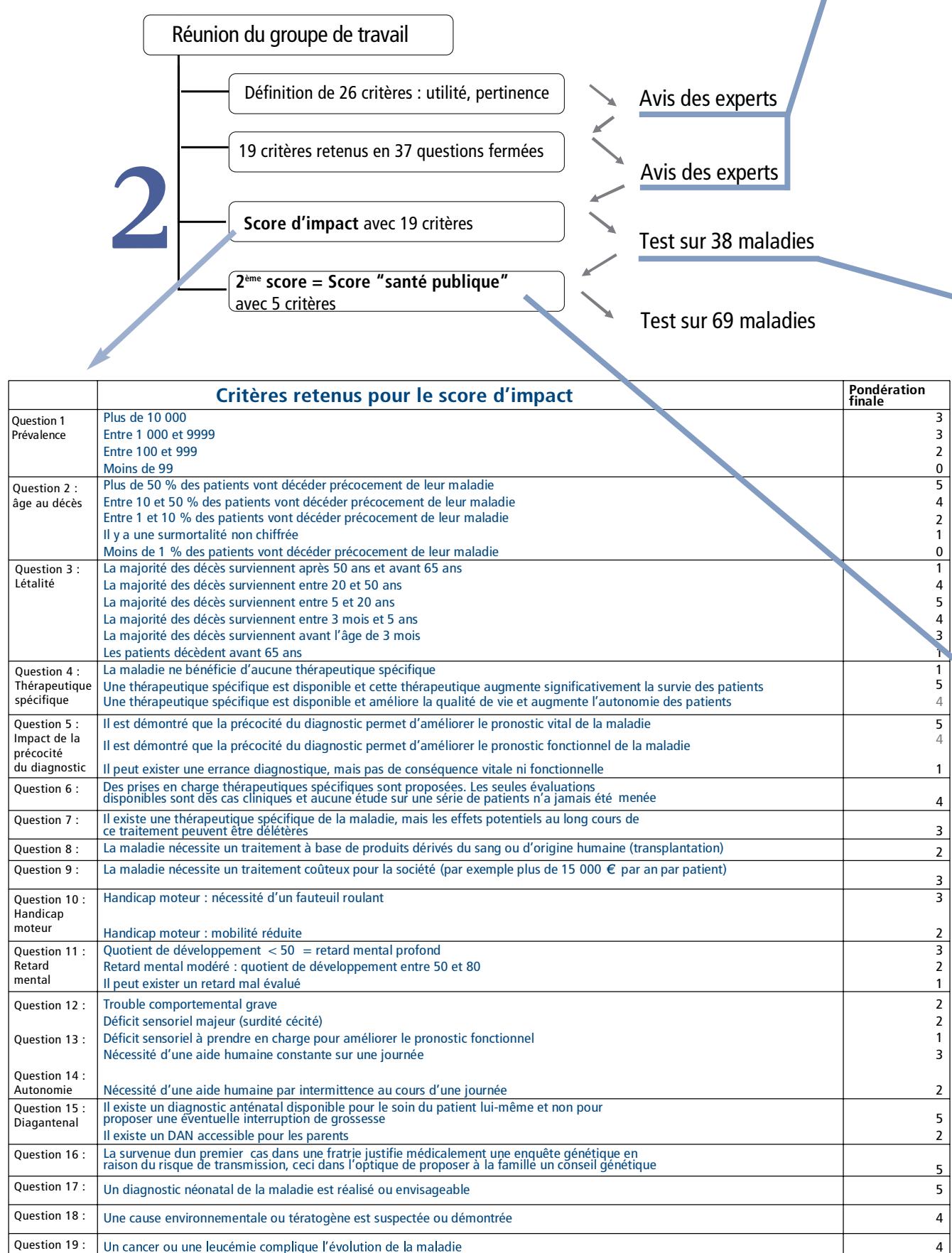
Demande aux experts :

- de proposer des critères éventuellement manquants,
- de ranger par ordre de priorité les 26 items :
 - ⇒ de façon semi-quantitative (non pertinent, utile, indispensable),
 - ⇒ de façon quantitative (rang de priorité sur l'ensemble des questions).

Il a été tenu compte, sur l'ensemble des répondants, de la proportion des réponses semi-quantitatives en %.

Pour les rangs, il a été tenu compte du nombre de réponses de rang 1, de rangs 1 à 10 et enfin, de la somme arithmétique des rangs.

De ce fait, la "meilleure" somme des rangs est la plus basse.



Discussion et perspectives

Même si des maladies ont des scores élevés, leur surveillance est conditionnée par les outils dont on dispose :

- existence d'un code CIM10 spécifique permettant de les repérer,
- code ALD spécifique,
- registre (maladie, malformation, handicap),
- dépistage déjà organisé (ex mucoviscidose) et/ou réalisé de fait (ex cardiopathies congénitales sévères).

Etude des bases de données en se basant sur les scores.

Mise en place du comité national des registres de maladies rares.

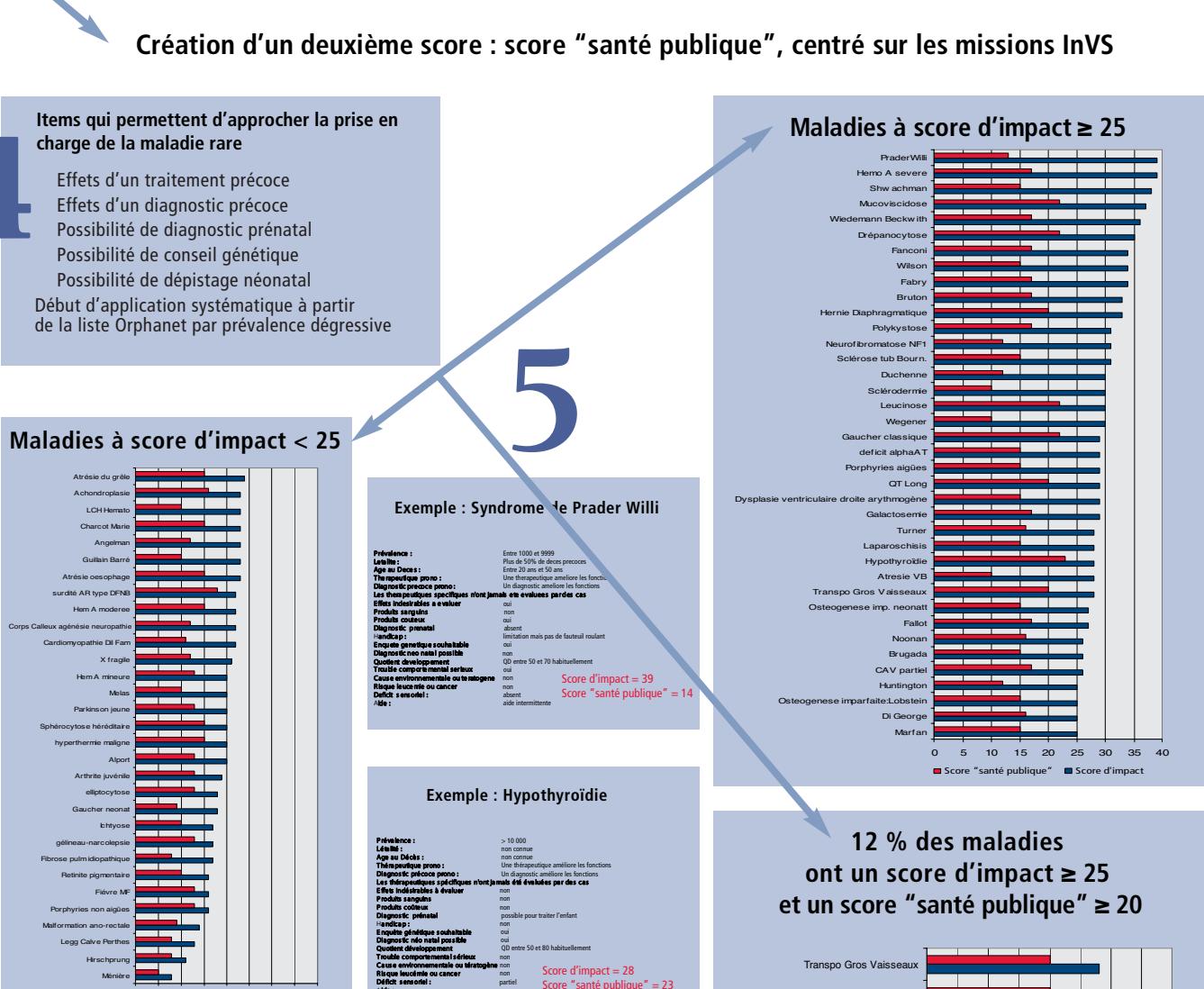
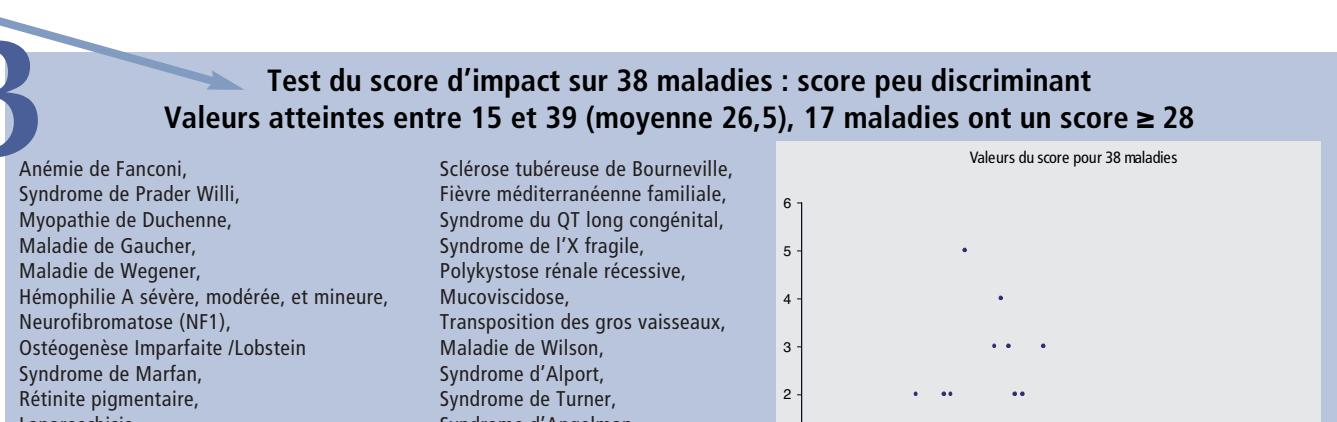
Travail avec les centres de référence.

Application des deux scores aux 370 maladies de prévalence >1/100 000.

Méthodes

- Groupe de travail de 10 personnes constitué en avril 2005*
- Panel d'experts (99 individus choisis pour leur implication dans les maladies rares) :
 - 70 experts de réseaux ou centres de références de maladies rares (recueillis à travers l'annuaire Orphanet),
 - 13 membres d'administration de la santé (CnamTS, HAS, CNSA, Afssaps, CDES...),
 - 14 experts en santé publique,
 - 2 industriels.
- Travail suivant une méthode Delphi

Critères proposés aux experts	Pertinence de la question			Nb dex		
	Non pertinent (%)	Utile (%)	Indispensable (%)	Rang 1	Rang 1 à 10	Somme des rangs de classement
Le pronostic vital est engagé	7,5	20	72,5	13	32	218
Un diagnostic précoce améliore le pronostic	2,5	27,5	70	7	28	255
Il existe 1 transmission familiale	2,5	36	61,5	1	27	331
Un diagnostic anténatal est possible	5	27,5	67,5	5	26	286
Il existe une thérapeutique spécifique	0	42,5	57,5	1	24	352
Il existe un polyhandicap	2,5	40	57,5	3	22	350
Il y a une perte d'autonomie	5	50	45	3	21	397
Un diagnostic est possible dès la naissance	2,5	55	42,5	0	21	370
Il existe un handicap moteur	2,5	50	47,5	0	21	332
Il existe un handicap mental	12	42,5	45	9	20	405
Il faut tenir compte de la prévalence	17,5	42,5	40	1	19	431
Il faut tenir compte du nombre d'années de vie perdues	5	45	47,5	0	18	451
Une enquête génétique est possible dans la famille	10	60	27,5	0	14	500
Il y a de nouvelles thérapeutiques à évaluer	12,5	37,5	50	1	17	459
La surveillance de la maladie est faisable	2,5	35	60	4	14	499
Il existe un handicap comportemental	10	60	32,5	0	14	555
La maladie a un coût pour la société	17,5	50	32,5	0	12	510
La maladie a un potentiel oncogénique	15	55	30	0	10	636
Il existe un handicap esthétique	20	65	15	0	10	507
Il existe un handicap sensoriel	7,5	60	32,5	0	10	577
La maladie a un coût pour la famille (patient)	10	60	30	0	10	592
Il existe une atteinte multisystémique	23	42	13	2	6	nd
Il existe une cause environnementale	15	65	20	0	6	559
Il existe retentissement scolaire	20	65	15	0	5	669
Il existe un handicap sexuel (ou pour la reproduction)	27,5	60	12,5	0	5	613
Il existe un retentissement familial	22,5	60	17,5	0	2	599
Il existe un retentissement professionnel						



* Groupe de travail : Mme Françoise Antonini - Alliance Maladies rares
Dr Séverine Aymé - Orphanet - Dr Juliette Bloch - Institut de veille sanitaire
Dr Pascale Borenstein - GIS Maladies rares - Dr Jean Donadieu - Institut de veille sanitaire
Dr El Hadi Hammouda - Association française contre les myopathies
Mme Christel Nourrisier - Eurodis - Dr Christian Pagnoux - Centre de référence des vasculaires
Mme Valérie Sérès - Inserm U379 - Dr Pierre Wolkenstein - Centre de référence des neurofibromatoses
Le travail a bénéficié d'un financement du Gif "maladies rares"